



## Fédération de la Santé et de l'Action Sociale

**LA PRÉCARITÉ, LA FLEXIBILITÉ,  
LE CHÔMAGE, LES BAS SALAIRES :  
ÇA SUFFIT !!!**

Des négociations interprofessionnelles sont en cours entre les organisations syndicales de salariés et les représentants des employeurs sur la « sécurisation de l'emploi » et les « retraites complémentaires ARRCO - AGIRC ». L'objectif du patronat pour ces négociations est de proposer une régression sociale historique après le cadeau fiscal de 20 milliards que lui a accordé le gouvernement sans aucune contrepartie .

### **LA CGT APPELLE LES SALARIÉS À SE MOBILISER NOMBREUX LE 13 DÉCEMBRE 2012**

**L**a CGT a décidé d'alerter les salariés, les retraités, les privés d'emplois et les appelle à intervenir ensemble en direction des employeurs et du Medef le **jeudi 13 décembre 2012** pour faire entendre leurs revendications dans les négociations.

**N**ous contestons les **20 milliards d'euros supplémentaires** « *d'allègement du coût du travail* » que vient d'obtenir le patronat. Ils s'ajoutent aux 172 milliards d'euros d'aides publiques dont bénéficient déjà les entreprises.

**L**es derniers chiffres du chômage, avec 5,2 millions demandeurs d'emploi toutes catégories confondues, démontrent l'inefficacité de ces logiques.

**L**e gouvernement, suite à l'interpellation de la CGT, s'est engagé à évaluer l'efficacité des aides publiques. Il faut maintenant obtenir les modalités.

**L**a CGT demande que les aides publiques servent à l'emploi, aux qualifications, à la recherche.

#### **Ne laissons pas faire le MEDEF!**

Le Medef utilise la crise pour imposer une véritable régression sociale en faisant un chantage permanent : les entreprises seraient au bord du gouffre, en grande difficulté, au point qu'il faudrait accepter une remise en cause des droits sociaux, plus de flexibilité pour les salariés, plus de facilité pour licencier pour les employeurs et tout cela au nom de la compétitivité...

Ce serait la fin du contrat de travail qui fixe les conditions d'emploi, de travail et de rémunération.

Le CDI serait encore trop rigide : le Medef veut généraliser les contrats de mission ou les contrats intermittents.

Les procédures de licenciement seraient trop contraignantes, il veut limiter les recours en justice et les montants des indemnités, réduire les délais de procédure.

Bref, tout pour contourner le licenciement économique et ses obligations vis-à-vis du salarié.

D'après le Medef, les entreprises ne pourraient plus financer les régimes de retraites complémentaires ; la seule solution serait une baisse drastique des prestations pour 18 millions de salariés et 11 millions de retraités. La perte du pouvoir d'achat pourrait s'élever à 6 % !

**Les efforts sont décidément toujours demandés aux mêmes !**

La Fédération patronale (FEHAP) a dénoncé la convention collective (CCNT51) avec pour conséquence la revue à la baisse : du nombre de jours fériés récupérés, la reprise de l'ancienneté, la majoration des heures supplémentaires, l'indemnité de remplacement, l'allocation de départ à la retraite, la protection du salarié en cas de licenciement, le complément technicité, la prime d'ancienneté...

La Fédération CGT de la Santé n'a pas n'accepté cette remise en cause de ces acquis sociaux et a exercé son droit d'opposition. Il faut continuer le combat pour la défense et l'amélioration de nos conventions collectives !

**Dans notre secteur d'activité dans la Santé et l'action Sociale, nous ne sommes pas épargnés !  
Nous avons aussi des négociations en cours qui se soldent par un bras de fer !**

**FACE AUX EMPLOYEURS ET AU MEDEF, TOUS ENSEMBLE !**